

VUES DE CHANTIER TÉLÉSKI DU CABRI À LA TOUSSUIRE / LES BOTTIÈRES (73)

## LA BELLE HISTOIRE CONTINUE À LA TOUSSUIRE

Alors que le domaine des Sybelles s'apprête à souffler cet hiver ses 10 bougies, la SOREMET poursuit sa politique d'investissements au niveau de La Toussuire et des Bottières en collaboration avec GMM.



Le projet de réaménagement du secteur des Bottières consiste, dans un premier temps, à restructurer le front de neige en remplaçant le téléski à perches fixes pour débutants du Cabri par un nouveau téléski à enrouleurs GMM. "Le nouveau téléski sera légèrement plus long que l'ancien, implanté sur une pente plus douce et décalé contre la forêt afin de dégager une surface de piste la plus grande possible, indique **Patrick Batailler**, directeur d'exploitation de la SOREMET. Plus silencieux et plus confortable pour les usagers, ce matériel présente l'avantage de s'adapter tant au poids qu'à la taille des skieurs et d'accepter des variations d'enneigement plus importantes, ce qui optimise son fonctionnement. Cette facilité d'exploitation, couplée à une simplicité de maintenance pour l'exploitant, en font un appareil performant sur ce secteur plutôt dédié aux skieurs débutants."

À l'été 2013, ce sera au tour des 2 téléskis à perches débrayables des Marmottes et de la Lauze d'être également remplacés par 2 nouveaux téléskis à enrouleurs GMM, avec, parmi les effets induits, le doublement du débit skieurs. Le secteur des Bottières étant une des portes d'entrée sur l'ensemble du domaine des Sybelles, l'installation de ces 2 appareils permettra, une restructuration et une amplification de la liaison avec les autres stations.

"La Toussuire a un rôle de locomotive au sein du domaine, précise **Laurent Deleglise**, Directeur Général de la SOREMET. Il est important pour nous d'être vigilants, de faire évoluer nos produits et de maintenir une activité économique dynamique au niveau de la station, mais il est également nécessaire d'avoir un raisonnement global car nous participons au développement du domaine tout entier. Nous continuons d'avancer dans cette optique, et d'autres travaux sont d'ores et déjà envisagés pour les années à venir".



### UN PARTENARIAT PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA FIDÉLITÉ



Signature des contrats 2012/2013 entre Gilles Kraan et Laurent Deleglise.

La Toussuire a ouvert ses pistes il y a 55 ans au cœur de ce qui allait devenir, près de 45 ans plus tard, le domaine des Sybelles. A cette époque, Pierre Montaz, originaire de Maurienne a eu à cœur de s'investir dans le cadre d'un partenariat avec la jeune station afin de participer activement au développement de l'économie de sa région. De leur côté, les créateurs de cette station familiale lui ont fait confiance; une confiance qui s'est prolongée grâce aux échanges permanents avec le constructeur. Les hommes ont changé, mais la collaboration, ainsi initiée il y a un demi-siècle, ne s'est jamais interrompue témoignant d'un attachement réciproque très fort. "Que ce soit en terme de produits, de services ou de personnes, les prestations de GMM correspondent parfaitement à nos attentes, renchérit **Laurent Deleglise**. Cette fidélité n'est pas le fruit du hasard ou d'une opportunité passagère, elle perdure car elle est construite sur un réel partenariat entre nos deux structures."

TOUTE L'ÉQUIPE DE GMM  
VOUS PRÉSENTE SES  
MEILLEURS VŒUX  
ET VOUS SOUHAITE UNE  
**BONNE SAISON 2013**

ÉDITO



### ÉVOLUTION DES TENDANCES

Cette année, la trêve estivale a été marquée par une augmentation des travaux d'entretien, en vue de garantir, dans un parc de remontées mécaniques vieillissant, des appareils plus performants, plus fiables, plus confortables.

En parallèle, se développe une nouvelle tendance qui consiste à récupérer des composants sur des appareils récents démontés, en vue de construire ou de rénover des installations à moindre coût.

Que ce soit en terme de matériel neuf ou dans une logique de "recyclage", nous vous proposons de profiter de notre retour d'expérience et de nos connaissances de constructeur pour analyser tous vos projets téléskis à enrouleurs ou débrayables et télésièges pinces fixes, neufs ou utilisant des composants en provenance d'autres installations.

Mais cette nouvelle approche ne doit pas nous faire oublier que les investissements dans nos stations restent indispensables si l'on veut assurer la pérennité de notre économie de montagne.

GMM, qui fêtera en 2013 soixante ans d'existence et de savoir-faire depuis la création de Montaz-Mautino en 1953, a toujours su s'adapter au marché et continuera d'être votre partenaire pour tous vos projets.

**Je vous souhaite une belle année 2013 enneigée et ensoleillée.**

**Gilles Kraan** Président Directeur Général

## SPÉCIAL RÉNOVATIONS ET MODIFICATIONS

GMM accompagne les stations dans leurs projets de restructurations d'appareils.



Cette année, plusieurs chantiers de téléskis ont été réalisés dans ce cadre particulier, en adéquation avec la demande de nos clients, et en s'adaptant aux situations pour rester au plus près de leurs souhaits, précise Stéphane Abert, chargé

d'affaires GMM, qui a suivi tous les chantiers téléskis de l'année. Les opérations de rénovation peuvent paraître simples au premier abord mais elles sont en fait complexes et nécessitent la mobilisation, chez GMM, de nombreux services et compétences. Le temps passé sur de telles opérations est important compte tenu du soin qu'il faut apporter à leur bon déroulement.

### Une nouvelle gare motrice aux Carroz



Réalisé en 1948, ce télésiège était, à l'époque, la 2<sup>e</sup> remontée de la station des Carroz. En 2012, la SOREMAC a eu le projet de remplacer sa mythique gare du télésiège Télé-Carroz, par une station motrice type T60 récupérée. Compte tenu de la particularité du télésiège d'origine (voie de 6 m de large), une réimplantation de la ligne a été nécessaire pour adapter au mieux la nouvelle station motrice. L'opération s'est déroulée sans problème, conformément au projet initial, permettant une réception dès la fin du mois d'octobre.

### La modification d'un télésiège à enrouleurs à Avoriaz

La modification du télésiège à enrouleurs des Trashers, situé à proximité de centres de vacances, facilitera le flux des skieurs en leur permettant de traverser une zone plane sans avoir à pousser sur les bâtons. Dans le cadre global de la modification de cet appareil de 1995, GMM a été retenu pour réaliser les travaux d'ajout d'un pylône de ligne, en utilisant du matériel de télésiège à enrouleurs GMM neuf standard. Pour GMM, la rénovation et la modification de téléskis à enrouleurs est également possible !



### Un télésiège débrayable à Orcières Merlette

Cet été, Orcières Merlette a fait le choix de réorganiser le front de neige et son espace débutants en remplaçant le tapis roulant existant du Rocher par un télésiège à perches débrayables, plus facile à utiliser par les skieurs novices. Il a été réalisé à partir d'éléments de plusieurs appareils dont disposait déjà la station, permettant ainsi une rationalisation des coûts.

# SUR LA PISTE DE LA MÉTAMORPHOSE À VENTRON



Située dans le Parc Naturel des Ballons des Vosges, la station de l'Ermitage de Frère-Joseph, dont le 1<sup>er</sup> télésiège a été inauguré en 1961, présente la particularité d'être gérée dans sa totalité (remontées mécaniques, hôtels et restaurant) par la famille Leduc depuis sa création il y a maintenant 90 ans... bien avant l'apparition des remontées mécaniques ! Passée maître dans l'art de contrôler son avenir, la station vient d'engager un plan d'investissements destiné à financer un certain nombre de travaux d'amélioration et de transformation.

La première étape de ces chantiers – rénovation des téléskis du Riant et de Forgoutte II – a été engagée pendant l'été sous la houlette de Thibaut Leduc, directeur de l'Ermitage de Frère-Joseph et en charge depuis une quinzaine d'années de l'exploitation de la station familiale.

Il répond aux questions de GMM Actus.

**GMM Actus : Les travaux engagés sont importants tout en étant inscrits dans une logique de "recyclage" ? Quels étaient vos objectifs ?**

**Thibaut Leduc :** L'Ermitage de Frère-Joseph fonctionne selon une dynamique qui consiste à rénover, transformer, adapter le matériel afin de prolonger sa durée de vie et optimiser sa rentabilité tout en satisfaisant aux nouvelles exigences des skieurs. Les travaux que nous avons programmés s'inscrivent tout naturellement dans cet esprit.

Nous avons eu l'opportunité de racheter un ancien télésiège à la station de Réallon que nous avons utilisé pour remettre à niveau deux installations de notre domaine. Les travaux étaient conséquents : modification du site de départ, suppression d'un angle, récupération de la gare motrice et ajout d'un lâcher sous poulie 4 tonnes neuf pour le télésiège du Riant, afin de permettre d'améliorer la fréquentation de la ferme éponyme et du site exceptionnel où elle est située ; le remplacement du moteur d'origine par un moteur frein neuf et la récupération de la gare retour pour le télésiège de Forgoutte II. Ces améliorations ont littéralement redonné une seconde jeunesse aux deux installations !

**GMM Actus : Et les effets induits pour la station ?**

**Thibaut Leduc :** Le nombre de pylônes a été diminué afin de réduire l'impact environnemental et, en parallèle, le débit skieurs a été augmenté, ce qui a rééquilibré les flux de déplacement sur la station.

**GMM Actus : Quel était le planning de ces travaux ?**

**Thibaut Leduc :** Il était important pour nous de lancer le chantier le plus tôt possible en été car nous ne voulions pas être pris de court ni être dépendant de la météo du début de l'hiver. Il était inimaginable, compte tenu de la taille de la station et de ce que représente l'investissement, de risquer un retard dans la livraison des nouvelles installations. Les travaux de terrassements ont donc commencé en mai/juin,



pour se poursuivre par les phases de montage pendant l'été. Et la réception a eu lieu comme prévu début novembre.

**GMM Actus : Comment s'est déroulé votre collaboration avec GMM et le chantier ?**

**Thibaut Leduc :** Particulièrement bien. Les équipes de GMM ont été d'un excellent conseil et ont su nous faire profiter de leur expertise pour améliorer les appareils. Ils ont parfaitement su s'adapter à notre demande. Leur sérieux a été déterminant tant au niveau de la préparation que de la livraison du matériel et du suivi de chantier, des points auxquels nous attachons beaucoup d'importance. Nous avons aujourd'hui un matériel qui est remis à neuf mais dans un budget qui reste mesuré au regard de notre activité.

## DERNIÈRE MINUTE

# NOUVEAU TÉLÉSKI À ENROULEURS AU SEMNOZ



Après de nombreuses années de bons et loyaux services, les 2 téléskis à perches fixes situés sur le front de neige de la station ont pris un repos bien mérité. Ils ont cédé leur place cet automne à un tout nouveau télésiège à enrouleurs qui permettra de disposer de deux lâchers intermédiaires et facilitera l'accès du domaine à tous les débutants.

# LES 10 ÉTAPES CLEFS DU CHANTIER DE L'ÉTÉ

Pour tout chantier, l'anticipation est importante. La commande du nouveau télésiège du Préron passée en 2011 a permis une réalisation des travaux dès le printemps 2012 et une réception en douceur cet hiver avant la neige. Véritable colonne vertébrale du domaine skiable, le nouveau télésiège 4 places pinces fixes du Préron transportera confortablement, en 9 minutes à 2,5 m/s, les skieurs avides de poudreuse et de grands espaces, à 1 800 m d'altitude, directement au départ des téléskis qui donnent accès au domaine d'altitude, vers le site remarquable du Parc des Ecrins. Finies les longues files d'attente : la nouvelle capacité de transport de l'appareil double le débit de l'ancien télésiège biplace. Equipée d'un tapis pour le confort à l'embarquement des skieurs, la gare 7+ permet également aux équipes de maintenance de travailler en toute sécurité dans un espace technique fonctionnel, précise Jean-Marc Girard, qui a suivi chez GMM l'ensemble du projet.

## Retour en images sur le chantier de l'été.



Les infrastructures sortent de terre.



Pré-montée en atelier, la superstructure de la gare motrice/tension 7+ est assemblée en 2 jours.



Modelage des aires de départ.



La gare motrice/tension 7+ est sur pied, en attente de la neige et des skieurs.



Quelques heures suffisent pour hélicopter les pylônes de ligne.



Les ensembles fûts, potences, balanciers et le câble, prêts à recevoir les sièges.



Des chauffeurs aguerris acheminent la station retour amont par une piste sinueuse et raide. Compacte, cette gare permettra le dégagement des skieurs vers les pistes de descente et les téléskis du haut du domaine.



Et, 10<sup>e</sup> étape, inauguration du télésiège le 12 janvier 2013, sous la neige bien sûr !

## TECHNIQUE

# LE SécuRM FAIT SES PREUVES

Depuis 5 ans, le Bureau d'Etudes GMM développe un dispositif de détection de blocage de galet, le SécuRM.

Pour vous garantir une totale fiabilité du produit et vous permettre de répondre, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014, à l'article 71 de l'arrêté du 7 août 2009, SécuRM a été testé en laboratoires, sur des bancs d'essais spécifiquement conçus à cet effet, fonctionnant jour et nuit, simulant tous les comportements des lignes de téléportés (vitesses et modes de fonctionnement des appareils, types de galets, fonctionnements des dispositifs de sécurité, conditions climatiques,

perturbations dues aux champs électromagnétiques...). Pendant deux saisons d'exploitation, des tests in situ sur des téléportés, nous ont permis d'améliorer et de corriger les éventuelles défaillances du SécuRM. Nous remercions, à cette occasion, les exploitants qui ont contribué au développement du produit. Nous avons souhaité que ce dispositif soit validé par un second regard. Le STRMTG Organisme Notifié, en collaboration avec l'APAVE, a analysé sa conception mécanique et électronique pour que le niveau de sécurité corresponde à la fonction de la détection du blocage de galet. La fabrication du produit et les tests qualités étant

une phase importante, nous avons contrôlé les composants, la programmation et l'assemblage sur 100% des boîtiers électroniques. Après 5 ans de recherches, SécuRM est un dispositif fiable, installé sur nos derniers TSF4 à Puy-St-Vincent, St-Véran et Pralognan, ainsi que sur des installations plus anciennes, telles que le TSF de Charmetoger aux Arcs, le TSD du Plan des Fours aux Karellis, le TC du Vieux Moulin à Val Cenis. Le Bureau d'Etudes GMM poursuit le développement du SécuRM de manière à vous proposer, dans l'avenir, de nouvelles fonctionnalités utiles à l'exploitation et à la maintenance de vos appareils.



## PRATIQUE

### Les conseils avisés de Jean-Michel et Gérard

Vérification des cotes de réglage des freins d'urgence sur les télésièges à pinces fixes

La vérification des cotes de réglage des freins d'urgence est une opération indispensable à réaliser avant la mise en route de tout téléporté. Les directives réglementaires préconisent un contrôle hebdomadaire de cet organe vital de l'installation devant répondre instantanément à la sollicitation de l'opérateur en cas d'urgence. GMM fournit systématiquement une notice de réglage lors de la livraison de ses appareils. Il ne faut donc pas attendre la visite annuelle de votre exploitation par nos techniciens pour effectuer ce contrôle, mais anticiper.

#### Comment procéder ?

Chaque semaine, réaliser la vérification de la cote H du frein, conformément à la notice GMM. Attention : **cette cote H se prend toujours frein fermé.**

Cette notice est peut-être égarée... N'hésitez pas à nous la demander !

Profiter de cette opération pour procéder au contrôle de l'usure des plaquettes.



Ensemble frein

Éilleton pour la prise de la cote H



Jauge de contrôle mini/maxi. la cote H ne doit jamais être inférieure à la cote mini.

## Iso 14001 : première étape atteinte



La politique en matière de protection de l'environnement et la démarche engagée fin 2011 par GMM vers la certification Iso 14001

ont été couronnées de succès cet automne. Suite à l'audit réalisé en octobre 2012 dans les locaux de GMM puis sur le terrain à l'occasion du chantier de la Toussuire, la première étape a été validée et a donné lieu à la remise de la certification.

## Ça bouge au montage !

Lionel Charvet intègre et renforce l'équipe de montage de GMM. Après avoir mis, pendant 25 ans, son savoir-faire au service de la réparation de vos téléskis dans l'ombre de l'atelier, il œuvrera désormais au grand jour ! Si ce n'est déjà fait, vous le croiserez dès cet hiver à l'occasion d'interventions sur vos appareils, en binôme avec Jean-Michel Flores.



## Alpipro 2013 monte en puissance



Le salon professionnel se tiendra du 24 au 26 avril 2013 à Chambéry. Pour sa 2<sup>e</sup> édition, Alpipro prend de l'ampleur et occupera un hall supplémentaire de SavoieExpo afin de répondre à l'augmentation du nombre des exposants (200 exposants et marques sont attendus). Rendez-vous pragmatique et efficace de fin de saison, en alternance avec le SAM, il partagera l'affiche avec les

2<sup>es</sup> Assises Nationales de l'Aménagement et de l'Economie Durables en Montagne. *Nous vous accueillerons avec plaisir sur le stand GMM !*



## GMM partenaire du Winter Biathlon ski de fond

Le Championnat de France FFS minimes est l'unique rassemblement national annuel pour cette catégorie d'âge. GMM a souhaité s'associer à cette compétition pour encourager les jeunes à participer à une discipline requérant rigueur et ténacité. L'épreuve, organisée au sein du massif de la Chartreuse, se déroulera sous le signe de la protection de l'environnement, en résonance avec l'implication de GMM dans ce domaine. Rendez-vous les 16 et 17 février 2013 au Col de Porte.

# DENIS BOUCHET : INVESTIR POUR L'AVENIR



Vice-Président du Conseil Général de Haute-Savoie, Denis Bouchet n'en est pas moins homme de terrain, ayant été Directeur de la SA du Mont-Chéry puis Président de la SAGETS (SEM des Gets, dont il était le maire). En charge du tourisme et de la montagne au sein du CG74, et Co-Président de Savoie Mont-Blanc Tourisme, il s'exprime volontiers sur des sujets comme l'évolution des comportements touristiques, le dimensionnement des stations, l'évolution incontournable de leur mode de gestion ou encore le rôle des collectivités dans le développement de l'économie spécifique de la montagne. En ce début de saison, il a accepté de répondre à quelques questions de GMM Actus.

### GMM Actus : Quel est votre avis sur le rôle des collectivités dans les investissements en matière de tourisme ?

**Denis Bouchet :** Dans le cadre de la politique montagne et des contrats d'objectifs, les collectivités participent, depuis de nombreuses années déjà, au financement de l'activité "remontées mécaniques" des stations, et en particulier des stations de taille moyenne. Plus de 25 millions d'euros ont été investis en 5 ans en Haute Savoie dans ce sens. Prenons comme exemple la neige de culture, dont je suis, comme vous le savez, un fervent défenseur. C'est une véritable "assurance" pour les stations de moyenne montagne. Elle leur permet de ne pas se trouver en difficulté les années de faible enneigement et le département les a largement aidé à investir dans ce domaine. Mais il faut tenir compte du fait que la clientèle évolue, et ses besoins aussi. Il est donc également du rôle des collectivités d'accompagner certaines stations dans leur redimensionnement, dans leur recherche de nouvelles sources d'attractivité et dans leurs actions de communication auprès de leurs publics.

### GMM Actus : Vous considérez que le partenariat public/privé est une bonne solution en terme de gestion des stations ?

**Denis Bouchet :** Bien sûr. Sauf cas particulier, la gestion des stations sous le mode d'une régie municipale ne correspond plus aux besoins. Toutes les décisions doivent se prendre en conseil municipal, il n'est pas possible d'intégrer de réserve financière pour anticiper des saisons plus difficiles, etc. C'est trop compliqué. La gestion par une SEM (Société d'Economie Mixte) correspond à un mode de fonctionnement plus souple et plus dynamique, adapté à nos contraintes. Aux Gets, par exemple, les collectivités, les moniteurs de ski, le ski club, l'Office du Tourisme, les hôteliers font partie de la SEM. Cette collaboration forme le socle d'une démarche collective et responsabilise tous les acteurs. Un

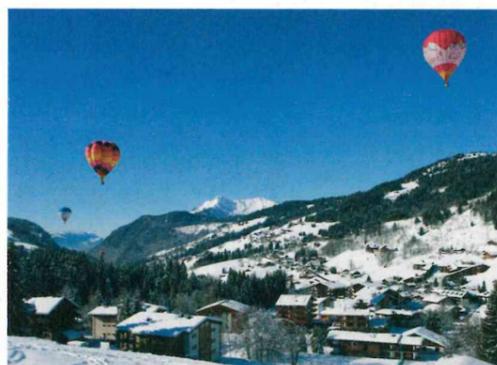
bémol pourtant : la réglementation s'est rigidifiée et les collectivités ne peuvent plus apporter de subventions aux SEM, ce qui complique singulièrement les choses.

### GMM Actus : Et se pose alors la question du renouvellement des Délégations de Service Public des communes auprès de ces SEM...

**Denis Bouchet :** C'est effectivement une situation d'actualité pour nombre d'opérateurs dont les délégations doivent être renouvelées dans les années à venir. Pour éviter que ces opérateurs ne limitent leurs investissements, voire ne se désengagent, il est indispensable de jouer la carte de l'anticipation. Il appartient aux acteurs de mettre en œuvre des modèles de collaboration de manière à ce qu'il n'y ait pas de rupture dans les investissements.

### GMM actus : Les choix en matière d'investissements évoluent. Quel est votre sentiment sur ce sujet ?

**Denis Bouchet :** Nous sommes sur un marché mature. Hormis quelques cas particuliers qui nécessitent des investissements lourds, notamment en terme de liaisons inter stations, il s'agit aujourd'hui d'apporter plus de confort à nos clients. Des appareils plus silencieux, des installations mieux intégrées, adaptées de manière intelligente à l'environnement, une diminution du nombre des pylônes, le remplacement d'installations trop anciennes par du matériel neuf ou recyclé... les stations évoluent dans ce sens. Le parc français est vieillissant, il est indispensable de le moderniser si nous voulons rester concurrentiels. L'organisation de l'existant fait partie des enjeux tant au niveau des installations de remontées mécaniques que de la diversification. Je reste confiant : la montagne française a encore de très beaux jours devant elle.



## CLIN D'ŒIL

# SOUS LES FEUX DE LA RAMPE...

Pas de trêve des confiseurs pour le SAV en fin d'année... Notre personnel sera mobilisé pour faire des colis et les pièces commandées seront en de bonnes mains. Avec ou sans l'aide du Père Noël, vous recevrez vos paquets à temps !

# CHEZ GMM ÇA DÉMÉNAGE !

En 2013, GMM a décidé de regrouper toutes ses activités sur un même lieu. A partir du 1<sup>er</sup> avril 2013 (et ce n'est pas un poisson...), nous déménageons donc dans de nouveaux locaux au 10 Rue de Brotterode à Saint-Martin-le-Vinoux, - banlieue de Grenoble - au pied du massif de la Chartreuse, au bord de l'A480 direction Lyon. Des informations plus précises vous seront communiquée en début d'année et bien sûr les photos à suivre dans le prochain GMM Actus "spécial déménagement" à paraître en avril 2013.



**GMM - Constructeur d'Avenir**  
14, avenue de Grugliasco  
BP 349 - 38435 Échirolles Cédex  
Tel : +33 (0)4 76 40 80 05 - Fax : +33 (0)4 76 40 34 60  
[www.gmm-france.com](http://www.gmm-france.com)

**PERMANENCE SAV 7 JOURS/7**  
Du 22 décembre 2012 au 28 avril 2013  
Un seul numéro : +33 (0)4 76 40 80 05

